



69550

Téléphone : 04 74 89 30 24
Email : mairie@amplepuis.fr
Site : www.amplepuis.fr



MAIRIE D'AMPLEPUIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2026

Extrait du registre des Délibérations

Délibération n°7

APPROBATION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN POUR LES COMMUNES D'AMPLEPUIS, COURS ET THIZY-LES-BOURGS

Le maire certifie sous sa responsabilité la caractère exécutoire de cet acte.

En exercice : 27
membres

Présent(s) : 17

Pouvoir(s) : 4

Absent(s) : 10

Délibération comportant

2 page(s),

1 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

21/03/26

Publication le :

21/03/26

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le vingt-quatre février deux mille vingt-six, 20h, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET, maire.

Les membres présents en séance : René PONTET, Eric LACROIX, Simone GUEYDON, Peggy ROUGE PIPEREAU, Henri BURNICHON, Lydie AUGAY, Jean-Marc GUILLOT, André DAMAIS, Jean-François TEIL, Christian LAFFAY, Corinne GELIN, Nathalie CHANFRAY, Laurence PIERRAT, Angélique GONIN-CHARTIER, Patricia PIVOT, Patricia BALMONT, Dimitri GIRARD

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir : Thierry THOLIN (à Nathalie CHANFRAY), Sandrine DEVEAUX (à René PONTET), Aurélie LEDIEU (à Angélique GONIN-CHARTIER), Emmanuel MAETZ (à Peggy ROUGE-PIPEREAU)

Le ou les membres absent(s) : Thierry THOLIN, Jean-Pierre HERRADA, Sandrine DEVEAUX, Aurélie LEDIEU, Alexis DEBORD, Rémi LABROSSE, Emmanuel MAETZ, Daniel DUMONTET, Pascale CERNICCHIARO, Romain COLLIER

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la convention d'opération de revitalisation du territoire (ORT) dite « chapeau » entre l'État, la COR, les communes de Tarare, Cours et Thizy-les-Bourgs, l'Agence nationale de l'habitat et la Banque des territoires, convention d'une durée de cinq ans permettant d'individualiser les conventions communales et d'assurer une cohérence et une comptabilité des projets à l'échelle intercommunale ;

Vu la convention ORT signée le 18 juillet 2019 ;

Vu la délibération n°12 du 17 décembre 2019 relative à l'avenant n°1 à l'ORT afin d'intégrer la commune d'Amplepuis ;

Vu l'avenant n°1 à l'ORT signé le 19 décembre 2019 ;

Vu la délibération n°15 du 30 mars 2021 approuvant la convention d'adhésion au programme Petites villes de demain ;

Vu la convention d'adhésion signée le 27 avril 2021 ;

Vu la délibération n°14 du 4 octobre 2022 approuvant la convention cadre Petites villes de demain ;

Vu la délibération n°15 du 4 octobre 2022 validant la signature de l'avenant n°2 à l'ORT afin de porter à la connaissance des signataires la formalisation du programme PVD pour les communes lauréates et de renvoyer à la convention cadre pour le suivi opérationnel ;

Vu la convention cadre PVD signée le 3 janvier 2023 ;

Vu l'avenant 2 à la convention ORT signé le 1er février 2023 ;

Vu la délibération n°9 du 12 novembre 2024 approuvant l'avenant n°3 à la convention ORT afin d'actualiser les secteurs d'intervention et le programme d'actions pour les communes PVD, et prorogeant l'ORT de cinq ans ;

Vu l'avenant n°3 à l'ORT signé le 9 décembre 2024 ;

Vu le Comité de pilotage du 27 janvier 2026 approuvant le projet d'avenant n°1 tel que ci-annexé ;

Vu l'avis de la commission urbanisme-travaux réunie le 11/02/2026

Vu l'avis favorable de la commission finances-affaires générales réunie le 09/02/2026

Il est rappelé la politique volontariste portée en matière de revitalisation depuis une dizaine d'années sur le territoire, avec notamment la signature en juillet 2019 de l'opération de revitalisation du territoire (ORT), prolongée récemment jusqu'à 2029, puis en décembre 2020 de l'adhésion des communes

d'Amplepuis, Cours et Thizy-les-Bourgs, aux côtés de la Communauté d'agglomération de Rhodanien (COR), au programme national de revitalisation « Petites villes de demain ».

Ce programme a pour objectif de conforter le rôle éminent des petites villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités, dans la transition écologique et l'équilibre territorial, afin d'améliorer le cadre de vie en milieu rural et hors métropoles, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

La convention d'adhésion a été signée le 27 avril 2021, permettant le recrutement d'une cheffe de projet PVD et la construction d'un programme d'actions.

La convention cadre a été signée le 3 janvier 2023 pour une durée allant jusqu'à mars 2026. Cette convention précise les ambitions retenues et le plan d'actions pour le territoire, l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés, ainsi que l'ensemble des engagements des différents partenaires pour la période du programme 2021-2026 : État, opérateurs, collectivités, secteur privé. La convention précise également la gouvernance.

Sur la base du projet de territoire, le programme Petites villes de demain décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme pour le renforcement des fonctions de centralité au bénéfice de la qualité de vie de ses habitants.

Cette convention arrive à présent à son terme. Face au bilan positif et au constat des besoins de poursuite de l'accompagnement des communes au regard des projets lancés et ceux restants encore à mener, le gouvernement a annoncé la poursuite du programme Petites villes de demain. Une première étape de prolongation se formalise jusqu'à décembre 2026. Le comité de pilotage du 27 janvier 2026, au vu du bilan et des perspectives présentées, a validé la poursuite du programme PVD.

Ainsi, les objectifs de l'avenant n°1 à la convention cadre PVD sont de prolonger le programme jusqu'à décembre 2026, de mettre à jour le programme d'actions et les maquettes financières tels que présentées sur le projet d'avenant ci-annexé.

Le Conseil municipal :

1 - APPROUVE l'avenant n°1 à la convention cadre Petites villes de demain tel que ci-annexé ;

2 - AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention cadre Petites villes de demain ;

3 - MANDATE Monsieur le Maire ou son représentant pour signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente décision.

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 24 février 2026

Le secrétaire de séance
Angélique GONIN-CHARTIER



Pièce jointe :
Projet d'avenant



Le Maire,
René PONTET





CONVENTION CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN

Avenant n°1

**pour les communes d'Amplepuis, Cours,
Thizy-les-Bourgs**

ENTRE

La Commune d'Amplepuis

représentée par son Maire Monsieur René PONTET, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du Conseil Municipal du 24 février 2026,
ci-après désignée Commune d'Amplepuis.

La commune de Cours

représentée par son Maire Monsieur Patrice VERCHÈRE, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du Conseil Municipal du xxxx
ci-après désignée Commune de Cours.

La Commune de Thizy-les-Bourgs

représentée par son Maire Monsieur Ludovic CHERPIN, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du Conseil Municipal du 25 février 2026,
ci-après désignée Commune de Thizy-les-Bourgs,

La Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR)

représentée par son Président Monsieur Patrice VERCHÈRE, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du Conseil Communautaire du 26 février 2026,
ci-après désignée Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR).

D'une part,

ET

l'État,

représenté par Madame Fabienne BUCCIO, la Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfète du Rhône,

ci-après désigné par «l'État» ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIIT :

Préambule

Les communes d'Amplepuis, Cours, Thizy-les-Bourgs et la COR ont été retenues fin 2020 au programme national de revitalisation « Petites Villes de Demain ». La convention d'adhésion a été signée le 27 avril 2021, permettant le recrutement d'une cheffe de projet. La convention cadre a été signée le 3 janvier 2023, pour une durée allant jusqu'à mars 2026. La convention précise notamment le programme d'actions.

La stratégie de revitalisation est portée à l'échelle intercommunale et intégrée à l'Opération de revitalisation du territoire (ORT) depuis 2019. La convention ORT a été signée en date du 18 juillet 2019 entre l'État, l'Agence nationale de l'habitat, la Caisse des dépôts et consignations, ainsi que les Communes de Cours, de Tarare et de Thizy-les-Bourgs.

Le 19 décembre 2019 un avenant n°1 a été signé afin d'intégrer la Commune d'Amplepuis.

La convention ORT est une convention multi-sites : elle est dite également « chapeau », permettant d'offrir une vision globale des projets tout en conservant l'indépendance des programmes de revitalisation de chaque commune et leur cadre opérationnel respectif avec une convention cadre PVD pour les communes lauréates et une convention Action cœur de ville pour Tarare.

Ainsi, un avenant n°2 à l'ORT a été signé le 1^{er} février 2023 afin de porter à la connaissance des signataires que les communes d'Amplepuis, Cours et Thizy-les-Bourgs et la COR bénéficient du programme PVD ainsi que pour actualiser le projet de territoire de la COR.

Puis, suite à la signature de la convention cadre PVD, les communes ont lancé leur programme d'action avec une première phase d'ingénierie, ce qui a nécessité d'actualiser les secteurs d'intervention d'ORT ainsi que leur plan d'action PVD.

De plus, la durée de l'ORT a également été questionnée du fait qu'elle était d'une durée de validité de 5 ans. Un avenant n°3 a donc été signé le 9 décembre 2024 afin d'actualiser les secteurs d'intervention et le programme d'action des communes PVD, et de proroger l'ORT jusqu'au 8 décembre 2029.

À ce jour, les communes PVD ont réalisé une partie de leur programme d'actions, ce qui nécessite de l'actualiser et de dresser le bilan financier. Les principaux éléments de bilan sont les suivants :

Amplepuis

- 15 actions réalisées ou mûres / 21, portant le taux de réalisation à 71% ;
- Entre 2024 et 2025, 9 actions qui passent dans la catégorie supérieure (↑) ;
- 1 action ajoutée.

Cours

- 19 actions réalisées ou mûres / 26, portant le taux de réalisation à 73% ;
- Entre 2024 et 2025, 6 actions qui passent dans la catégorie supérieure (↑).

Thizy-les-Bourgs

- 25 actions réalisées ou mûres / 39, portant le taux de réalisation à 64% ;
- Entre 2024 et 2025, 12 actions qui passent dans la catégorie supérieure (↑).

COR

- 18 actions réalisées ou mûres / 24, portant le taux de réalisation à 75% ;
- Entre 2024 et 2025, 5 actions qui passent dans la catégorie supérieure (↑).

De nombreuses actions sont encore en cours et nécessitent la poursuite de l'accompagnement pour mener à bien les projets et maintenir notamment le niveau d'ambition atteint grâce à l'ingénierie financée par le programme. Les élus, à l'échelle locale et nationale, ont dressé un bilan positif de PVD et appelé à ce que le programme s'inscrive dans le temps long.

L'État, par l'intermédiaire du Premier ministre François Bayrou, a annoncé la prolongation du programme PVD lors des assises de l'Association des petites villes de France le 13 juin 2025 à Saint-Rémy-de-Provence. Les modalités financières et de calendrier ne sont pas encore définies pour l'heure. Néanmoins une première phase de prolongation à court terme est proposée jusqu'à décembre 2026.

Suite au COPIL du 27 janvier 2026 et à la présentation des éléments de bilan ainsi que des perspectives et poursuite des besoins d'accompagnement, la prolongation du programme PVD est validée.

L'article 11 de la convention est modifié. Les éléments de bilan 2021-2025 sont présentés en annexe :

- Annexe 1 : mise à jour du programme d'actions ;
- Annexe 2 : mise à jour des maquettes financières (investissement) ;
- Annexe 3 : maquette financière ingénierie.

Article 1 - Objet

Le présent avenant a pour objet de prolonger la durée de la convention PVD et de mettre à jour le programme d'actions des communes d'Amplepuis, Cours, Thizy-les-Bourgs et de la COR.

Article 2- Prorogation de la durée de convention

À compter de la date de signature du présent avenant, la convention est prorogée jusqu'au 31 décembre 2026.

Article 3 – Mise à jour du programme d'actions et des annexes

Le programme d'action PVD a été validé dans la convention signée le 3 janvier 2023. Lors du comité de pilotage du 27 janvier 2026, la mise à jour du programme d'actions a été validée tel que présenté en annexe 1 du présent avenant.

Article 4 – Entrée en vigueur, durée de la convention et publicité

Le présent avenant est publié au recueil des actes administratifs de l'EPCI signataire.

Il est transmis pour information au DDFIP ainsi qu'à l'ANCT. Il pourra faire l'objet d'une mise en ligne, au niveau local et par l'ANCT.

SIGNATURE DE LA CONVENTION

Fait en 5 exemplaires, le

Pour l'État,

Fabienne BUCCIO, préfète de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes, préfète du Rhône

**Pour la Communauté d'agglomération de
l'Ouest Rhodanien,**

Patrice VERCHÈRE, Président

Pour la Commune d'Amplepuis,

René PONTET, Maire

Pour la Commune de Cours,

Patrice VERCHÈRE, Maire

Pour la Commune de Thizy-les-Bourgs,

Ludovic CHERPIN, Maire

Sommaire des annexes

Annexe 1 – Mise à jour du programme d'actions

Collecti- vité	Stade	Titre	
AMPLE- PUIS	Réalisée	Construction d'une salle de gymnastique et d'escalade (démonstrateur bois)	
		Réorganisation, optimisation et amélioration de la vidéo-protection	
		Etude pour la restructuration du secteur Glycines / Musée + Requalification du patrimoine bâti (MJC, centre social)	
		Zone de rencontre - AAP de l'ADEME "Marche du quotidien" Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) en urbanisme, mobilité et maîtrise d'usages afin de concrétiser, via l'expérimentation, le volet piéton du plan guide pour l'apaisement et la revitalisation du centre-bourg	↑
		Construction d'un nouveau centre technique municipal sur friche industrielle Gerflor - Phase 1 démolition	↑
		Réaménagement du parking de la Cure	↑
		Reconstruction du pont "Les hauts de la rivière"	↑
		Rénovation énergétique de La Poste	↑
		Rénovation énergétique de l'école maternelle de la Marelle	↑
		Actions en faveur de la protection et valorisation des commerces en centre-bourg (linéaire de protection commercial dans le PLU, droit de préemption commercial, etc.)	↑
	Mature	Rénovation du site de l'ancien EHPAD "Les Glycines" et de l'ancien hôpital - PHASE 1 recherche investisseurs et préparation du foncier-des bâtiments	
		Poursuite de l'aménagement du parc du Clos du Crêt	
		Aménagement d'une zone de rencontre en centre-bourg	↑
		Participation à la restructuration des EHPAD du CHBV	↑
		Agrandissement du centre municipal de santé (CMS)	ajouté
	En projet	Construction d'un nouveau centre technique municipal sur friche industrielle Gerflor - PHASE 2 CONSTRUCTION	
		Réorganisation de la signalétique	
		Aménagement d'un tour des parcs et dégringoules	
		Rénovation du site de l'ancien EHPAD "Les Glycines" et de l'ancien hôpital - PHASE 2 démolition maison Buisson	
		Rénovation énergétique et renaturation de l'école primaire Le Petit Prince	
	A l'étude	Valorisation du parc Adolphe Deteix	

COURS	Réalisé	Construction d'une salle de gymnastique et d'une salle d'escrime en extension du complexe sportif J. VALLIER	
		Aménagement du haut de la rue Georges Clémenceau de la place de la Bouverie et de la rue de Thel [PHASE 1 - démolition, renaturation-espace public, réseaux, voirie-trottoirs]	
		Installation d'un dispositif de vidéoprotection [PHASE 1]	
		Installation d'un dispositif de vidéoprotection [PHASE 2]	
		Construction d'un local en bois et de serres municipales pour le service espaces verts	
		Pont Trambouze aménagement de jeux pour enfants sur le site de la Farandole à proximité de l'école	
		Rénovation de la salle de la Guillaumette à Thel, des logements communaux et des espaces communs (association, cantine)	
		Aménagement d'une halle couverte [ETUDE]	↑
		Rénovation thermique de l'école Jacques Prévert	↑
		Rénovation du bar-restaurant de Pont-Trambouze	↑
		Site des Chardons - PHASE 1 achat bâtiments-parcelles	↑
	Mature	Installation d'un dispositif de vidéoprotection [PHASE 3]	
		Aménagement du haut de la rue Georges Clémenceau de la place de la Bouverie et de la rue de Thel [PHASE 2 : démolition, réseaux, voirie-trottoirs]	
		Actions en faveur de la protection et valorisation des commerces en centre-bourg (linéaire de protection commercial dans le PLU, etc.) à l'échelle de la commune nouvelle	
		Rénovation énergétique et agrandissement de la gendarmerie	
		Site des Chardons - PHASE 2 démolition, confortement, renaturation	
		Ecole Marcel Pagnol de la Ville - mise aux normes radon	
		Participation à la restructuration des EHPAD du CHBV	↑
		Rénovation du stade de La Rivière (rugby)	↑
	En projet	Aménagement d'une halle couverte [PHASE 1 démolition et réseaux]	
		Aménagement d'une halle couverte [PHASE 2 construction]	
		Rénovation thermique et agrandissement de la mairie	
	A l'étude	Requalification de la rue Aimé Christophe à Pont-Trambouze	
		Aménagement de la place des marrons et construction d'un espace associatif à Thel > suppression espace associatif	
		Requalification de la friche Place Beillard-Poyet Motte à Pont-Trambouze - aménagement d'espaces publics	
		Transformation du stade de la Croix Dumont en synthétique	

THIZY- LES- BOURGS	RÉALISÉ	Réaménagement de la mairie centrale et de la mairie de Bourg-de-Thizy dont Espace France Services	
		Aménagement de l'espace socio-culturel Jeanne d'Arc	
		Requalification du site de l'ancienne piscine extérieure [ETUDE]	
		Réaménagement de la rue Christorée	
		Poursuite de la rénovation des espaces publics du centre de Thizy [PHASE 1 - aire de jeux rue Juiverie]	↑
		Actions en faveur de l'installation de professionnels de santé	↑
		Renaturation de l'école Mathilde Ovize	↑
		Etude territoriale de définition d'une stratégie de revitalisation commerciale par l'aménagement d'une halle couverte et la reconquête de cellules vacantes en procédure d'ORI	↑
		Acquisition d'ombrières photovoltaïques >> lancement d'un AAP pour aménagement d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la salle de l'Espace Culturel Musical	↑
		Rénovation de la couverture de l'école maternelle "Le coquillage" à Thizy	↑
		Aménagement d'une ressourcerie - projet associatif soutenu par la commune, mise à disposition local rue du Petit Veyssin	↑
		Actions en faveur des mobilités douces	↑
		Construction de locaux associatifs - pôle de loisirs en bois à Marnand >> mise à disposition d'un container pour stockage matériel	↑
		Rénovation de la couverture de la salle de l'Espace Culturel et Musical à Bourg-de-Thizy	↑
	MATURE	Requalification du quartier de la Claire	
		Requalification du site de l'ancienne piscine extérieure [PHASE 1 travaux]	
		Poursuite de la rénovation des espaces publics du centre de Thizy [PHASE 2 - rues et places]	
		Participation au projet de l'ORI place du commerce, volet commerces notamment	
		Extension de la vidéoprotection > rationalisation avec un déport à la gendarmerie	
		Actions en faveur de la protection et valorisation des commerces en centre-bourg (linéaire de protection commercial dans le PLU, droit de préemption commercial, etc.) à l'échelle de la commune nouvelle	
		Rénovation de la couverture de la salle des sports Boudier (La Condemine) à Bourg-de-Thizy	
		Aménager un distributeur de billets à Bourg-de-Thizy	
		Réfection des courts de tennis à côté du stade Chatelus	
		Participation à la restructuration des EHPAD du CHBV	↑
		Réhabilitation de la pelouse synthétique du stade Chatelus	↑ ↑

THIZY- LES- BOURGS	En projet	Aménagement d'une aire d'accueil des campings cars sur le site du camping municipal de Thizy
		Rénovation énergétique et renaturation de l'école maternelle le Coquillage
		Rénovation, dont énergétique, du complexe sportif Chaboud
		Rénovation énergétique et réorganisation de la gendarmerie
		Aménagement d'une halle couverte
	À l'étude	Requalification de la place du grand Creux + amélioration de la place du Souvenir Français à Bourg-de-Thizy
		Etudier l'opportunité d'aménager un espace de travail partagé en lien avec la COR (coworking)
		Rénovation énergétique et renaturation des autres écoles de la commune nouvelle
		Lotissement "Les pierres plantées" >> à reprendre par un privé
		Réhabilitation des locaux de la fanfare >> rénovation énergétique, lien avec regroupement écoles de musiques
		Valorisation du parc de la mairie >> valorisation des parcs municipaux
		Restructuration du cinéma L'Agora
		Requalification de la friche Chuzeville rue de l'Hospice
		Ré-aménagement des espaces publics du quartier du Ronzy - entrée de ville

descente
une
catégorie

COR	Réalisé	Renouvellement du poste de manager commerce	
		Renouvellement du contrat chef de projet PVD	
		Renouvellement d'un appui PVD - poste VTA	
		Création d'un point écoute à Thizy-les-Bourgs à la Maison du Rhône	
		Requalification de la piscine "tournesol" de Cours	↑
		Structuration d'une filière en économie circulaire (protocole habitat) : vente matériaux Cité Labbé	↑
		Création d'une galerie multi-enseignes portée par la Fédération Atout commerce	↑ ↑
	Mature - validée	Plateforme de rénovation énergétique	
		Transition numérique du commerce de proximité - renouvellement convention Fédération Atout commerce	
		Transition numérique des collectivités (Amplepuis, Cours, Thizy-les-Bourgs)	
		Requalification de la piscine d'Amplepuis	
		ORI Place du commerce Thizy-les-Bourgs	
		Aménagement de la zone économique Pichomard à Amplepuis >> Appel à projet pour aménager un Village d'entreprises "Actipôle de la Gare" (Pichomard)	
		Création d'une antenne du campus connecté sur le nord du territoire	
		Requalification de la friche industrielle "Les Biots" à Cours	
		Extension de la zone d'activité "Les Portes du Beaujolais - Le Pavillon" à Thizy-les-Bourgs	
		Participation au financement des investissements de restructuration des EHPAD du CHBV	↑
		Etude pour la requalification d'une friche afin de réaliser une extension de la zone d'activité Vivy à Cours (entrée de ville)	↑
	En projet	Aménagement d'une voie verte gare d'Amplepuis/Clos du Crêt/Lac des sapins	
	A l'étude	Création d'une foncière de revitalisation	
		Opérations de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) Thizy-les-Bourgs, Cours, Amplepuis	
		Accompagnement à la démocratisation du BIM	
		Opérations de restauration immobilière (ORI) Cours, Amplepuis	
		Requalification de la friche Place Beillard-Poyet Motte à Pont-Trambouze	

Annexe 2 – Mise à jour des maquettes financières (investissement)

AMBLEPUIS Intitulé de l'action	Année	Montant total HT	Part MOA sur le HT prévisi.	% sub sur le HT	Part Etat				Part Région		Part Département		Part COR	Part autres financeurs		Part autres	TOTAL SUB
					DSIL	DeTR	Autres	TOTAL									
Construction d'une salle de gymnastique et d'escalade (démonstrateur bois)	2022-2024	3 317 681 €	2 034 424 €	39%	300 000 €	142 500 €			CAR 2	200 000 €	AAP 2022	250 000 €	127 134 €	Massif central	28 123 €	840 757 €	1 283 257 €
								442 500 €	FIBOIS	50 000 €	AAP 2023	160 000 €		FFME	18 000 €		
Réorganisation, optimisation et amélioration de la vidéo-protection	2021-2024	350 000 €	132 414 €	62%			FIPDR	49 922 €		115 878 €						167 664 €	217 586 €
Rénovation énergétique de La Poste	2024-2025	87 000 €	60 900 €	43%			Fonds vert 2023	26 100 €		51 786 €						0 €	26 100 €
Rénovation énergétique de l'école maternelle de la Marelle	2024-2025-2026	1 014 115 €	582 936 €	43%			Fonds vert 2024	258 872 €			2024	139 555 €		CEE	3 352 €	172 307 €	431 179 €
Construction d'un nouveau centre technique municipal sur friche industrielle Gerflor - Phase 1 démolition	2023-2025	525 106 €	365 106 €	30%				0 €				160 000 €				160 000 €	160 000 €
Reconstruction du pont "Les hauts de la rivière"	2024-2025	224 201 €	112 100 €	50%				0 €						Communauté Saint-Victor	112 100 €	112 100 €	112 100 €
Réaménagement du parking de la Cure	2025-2026	598 297 €	363 297 €	39%	180 000 €			180 000 €			2025	55 000 €		Agence de l'eau		55 000 €	235 €
Agrandissement du centre municipal de santé (CMS)	2025-2026	500 000 €	350 000 €	30%				0 €	ARS	150 000 €						150 000 €	150 000 €
AMBLEPUIS TOTAL BILAN 2021-2025		6 616 400 €	4 001 177 €	40%	480 000 €	142 500 €	-	957 394 €	-	567 664 €	-	772 055 €	127 134 €	-	190 975 €	1 657 828 €	2 611 222 €

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 069-216900068-20260224-26020007-DE

Berger Levrault

COURS Intitulé de l'action	Année	Montant total HT	Part MOA prévisi.	% sub	Part Etat				Part Région		Part Département		Part COR	Part autres financeurs		Part autres TOTAL	TOTAL SUB
					DSIL	DeTR	Autres	TOTAL									
Construction d'une salle de gymnastique et d'une salle d'écriture en extension du complexe sportif J. VALLIER	2021-2024	2 840 208 €	1 527 458 €	46%	375 000 €	232 750 €		607 750 €		360 000 €	2021200 000 €			ADEME / COR105 000 €		705 000 €	1 312 750 €
Aménagement du haut de la rue Georges Clémenceau de la place de la Bouverie et de la rue de Thel [PHASE 1 - démolition, renaturation-espace public, réseaux, voirie-trottoirs]	2023-2024	861 197 €	601 881 €	30%			Fonds vert 2023 - végétalisation64 236 €	64 236 €				195 080 €				195 080 €	259 316 €
Installation d'un dispositif de vidéoprotection [PHASE 1]	2022-2023	121 868 €	71 868 €	41%				0 €	202250 000 €							50 000 €	50 000 €
Installation d'un dispositif de vidéoprotection [PHASE 2]	2024-2025	254 833 €	81 680 €	32%			FIPDR dépôt gendarmerie6 691 €	6 691 €	202349 883 €							74 989 €	81 680 €
Construction d'un local en bois et de serres municipales pour le service espaces verts	2024	245 000 €	82 000 €	67%				0 €			AAP 2022163 000 €					163 000 €	163 000 €
Rénovation thermique de l'école Jacques Prévert	2024-2025	1 300 000 €	758 273 €	42%			Fonds vert 2024302 727 €	302 727 €	2023239 000 €					CEE - CEREM A		239 000 €	541 727 €
Rénovation du bar-restaurant de Pont-Trambouze	2024 achat	180 000 €	180 000 €	0%				0 €								0 €	0 €

	2025 trvx	419 500 €	285 735 €	32%						0 €	2024	93 765 €	2024	40 000 €		CEE		133 765 €	133 765 €
Site des Chardons - PHASE 1 achat bâtiments-parcelles	2024-2025	218 301 €	78 301 €	64%						0 €			2024	140 000 €				140 000 €	140 000 €
Pont Trambouze aménagement de jeux pour enfants sur le site de la Farandole à proximité de l'école	2023	31 267 €	16 267 €	48%						0 €					15 000 €			15 000 €	15 000 €
Rénovation de la salle de la Guillaumette à Thel, des logements communaux et des espaces communs (association, cantine)	2024	101 939 €	50 068 €	51%			34 325 €			34 325 €				2024	15 000 €	CEE 2025	2 546 €	17 546 €	51 871 €
Rénovation du stade de La Rivière (rugby)	2025-2026	252 333 €	93 422 €	63%				ANS	50 000 €	50 000 €				2025	50 000 €			108 911 €	158 911 €
COURS TOTAL BILAN 2021-2024		6 826 446 €	3 826 952 €	43%			267 075 €	-	423 654 €	1 065 729 €	-	817 754 €	-	843 080 €	73 911 €	-	107 546 €	1 842 291 €	2 908 020 €

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 069-216900068-20260224-26020007-DE



THIZY-LES-BOURGS Intitulé de l'action	Année	Montant total HT	Part MOA Sur le HT	%	Part Etat				Part Région		Part Département		Part COR	Part autres financeurs	Part autres TOTAL	TOTAL SUB
					DSIL	DeTR	Autres	TOTAL								
Réaménagement de la mairie centrale et de la mairie de Bourg-de-Thizy dont Espace France Services	2022- 2023	321 755 €	296 755 €	8%				0 €			2020	25 000 €			25 000 €	25 000 €
	Phase 1	713 049 €	393 049 €	45%				0 €	2021	170 000 €	2020	150 000 €			320 000 €	320 000 €
	Phase 2	562 263 €	296 960 €	47%	214 827 €			214 827 €					50 476 €		50 476 €	265 303 €
Aménagement de l'espace socio-culturel Jeanne d'Arc	Phase 3	579 563 €	287 063 €	50%		142 500 €		142 500 €			2023	100 000 €		CAF 2024	150 000 €	292 500 €
	2024- 2025	208 351 €	126 351 €	39%				0 €			2024	30 000 €			82 000 €	82 000 €
											2025	30 000 €				
Poursuite de la rénovation des espaces publics du centre de Thizy [PHASE 1 - aire de jeux rue Juiverie]	2024 - Trvx Kiné, ortho.	6 240 €	6 240 €	0%				0 €							0 €	0 €
Actions en faveur de l'installation de professionnels de santé	2025 - ISS achat + travaux	232 401 €	232 401 €	0%				0 €							0 €	0 €
Réaménagement de la rue Christorée	2022- 2023	401 990 €	241 145 €	40%				0 €			2021	58 000 €	88 845 €		160 845 €	160 845 €
Renaturation de l'école Mathilde Ovize	2025	167 981 €	167 981 €	0%				0 €							0 €	0 €
Rénovation de la couverture de l'école maternelle "Le coquillage" à Thizy	2025	187 201 €	162 701 €	15%				0 €			2025	24 500 €			24 500 €	24 500 €
Aménagement d'une ressourcerie - projet associatif soutenu par la commune, mise à disposition local rue du Petit Veyssin	2025	12 488 €	12 488 €	0%				0 €							0 €	0 €
Construction de locaux associatifs - pôle de loisirs en bois à Marnand >> mise à disposition d'un container pour stockage matériel	2024	7 750 €	7 750 €	0%				0 €							0 €	0 €
Rénovation de la couverture de la salle de l'Espace Culturel et Musical à Bourg-de-Thizy	2025	228 734 €	228 734 €	0%				0 €							0 €	0 €
THIZY-LES-BOURGS TOTAL BILAN 2021-2025		3 629 766 €	2 459 618 €	32%	214 827 €	142 500 €	0 €	357 327 €	-	170 000 €	-	431 500 €	189 321 €	-	812 821 €	1

COR Intitulé de l'action	Année	Montant total TTC	% sub sur le TTC	Part Etat				Part Région		Part Département		Part autres financiers	Part autres TOTAL	TOTAL SUB	
				DSIL	DeTR	Autres	TOTAL								
Transition numérique des collectivités (Amplepuis, Cours, Thizy-les-Bourgs)	2021	58 500 €	0%				0 €						0 €	0 €	
	2022	21 000 €					0 €						0 €	0 €	
	2023	33 000 €					0 €						0 €	0 €	
	2024	29 929 €					0 €						0 €	0 €	
	2025	29 878 €					0 €						0 €	0 €	
	TOTAL	172 307 €	0%				0 €						0 €	0 €	
Création d'un point écoute à Thizy-les-Bourgs à la Maison du Rhône	2023- 2024-2025	109 979 €	89%			ARS	83 737 €			13 600 €			13 600 €	97 337 €	
ORI Place du commerce Thizy- les-Bourgs	2021	16 576 €	46%			ANAH	3 400 €				Massif central	31 054 €	61 054 €	64 454 €	
	2022	66 600 €													
	2023	9 600 €					3 400 €								
	2024	0 €													
	2025	46 526 €									Massif central	30 000 €			
	TOTAL	139 302 €													
Requalification de la piscine "tournesol" de Cours	2020-2025	5 125 952 €	21%	126 400 €	95 000 €		221 400 €	2022 et 2025	360 000 €	2021 et 2022	210 000 €	ANS 2022 et 2024	263 721 €	833 721 €	1 055 121 €
Requalification de la piscine d'Amplepuis	2020-2025	42 849 €					0 €						0 €		
COR TOTAL BILAN 2021-2025		5 590 389 €	22%	126 400 €	95 000 €	0 €	87 137 €	308 537 €	-	360 000 €	-	223 600 €	324 775 €	908 375 €	1 216 912 €

Intitulé de l'action	Année	Montant total TTC	% sub	Part Etat				Part COR	Part autres financeurs	SUB TOTAL (dont COR)	TOTAL SUB
				DSIL	DeTR	Autres	TOTAL				
Transition numérique du commerce de proximité - renouvellement convention Fédération Atout commerce	2021	109 000 €	58%				0 €	63 000 €		63 000 €	63 000 €
	2022	135 617 €	46%				0 €	62 400 €		62 400 €	62 400 €
	2023	138 696 €	45%				0 €	62 000 €		62 000 €	62 000 €
	2024	145 000 €	43%				0 €	63 000 €		63 000 €	63 000 €
	2025	154 700 €	41%				0 €	63 000 €		63 000 €	63 000 €
Création d'une galerie multi-enseignes portée par la Fédération Atout commerce	TOTAL	683 013 €	46%					313 400 €	TOTAL	313 400 €	313 400 €
	2024	17 271 €	80%				0 €	5 181 €	ANCT	8 635 €	13 816 €
	2025-2026	62 758 €	69%				0 €	18 282 €	ANCT	17 129 €	43 601 €
TOTAL ATOUT COMMERCE BILAN 2021-2024	TOTAL	80 029 €	72%				0 €	23 463 €	Commune	8 190 €	43 601 €
		763 042 €	49%	0 €	0 €	0 €	0 €	336 863 €	-	33 954 €	57 417 €
										370 817 €	370 817 €

Intitulé de l'action	Année	Commune	Montant travaux TTC	Nombre projets	Part Etat autre		Part COR	Part autres financeurs, communes	Part autres		Total sub	% sub
					ANAH				TOTAL			
Plateforme de rénovation énergétique	2021-2025	Amplepuis	4 088 898 €	109	1 393 930 €		507 108 €	292 713 €	799 822 €		2 193 751 €	54%
		Cours	1 997 636 €	77	569 657 €		203 259 €	154 843 €	358 102 €		927 758 €	46%
		Tarare	5 218 812 €	121	1 367 160 €		543 351 €	426 145 €	969 495 €		2 336 656 €	45%
		Thizy-les-Bourgs	3 203 011 €	130	911 943 €		366 294 €	401 599 €	767 893 €		1 679 836 €	52%
TOTAL BILAN SUBVENTION AIDES AUX TRAVAUX				437	4 242 689 €		1 620 012 €	1 275 300 €	2 895 312 €		7 138 001 €	49%

Annexe 3 – Maquettes financières ingénierie

BILAN INGENIERIE VIA CREDITS PVD BANQUE DES TERRITOIRES ET DEPARTEMENT DU RHONE										
Maître d'ouvrage	Etude	Montant HT	Banque des Territoires	Département du Rhône	Dotation générale décentralisation	ADEME	AMI CHENE	Total financeurs	Reste à charge MOA en € HT	% finance ment
Amplepuis	Site EHPAD/Musée : Etude de faisabilité et de programmation architecturale, urbanistique et paysagère pour la requalification du site	86 737 €	28 333 €	11 333 €	15 000 €	0 €	0 €	54 667 €	32 070 €	63%
	Site EHPAD/Musée : Etude juridique requalification du site pour le choix de la procédure/de l'outil d'aménagement (tranche ferme)	23 313 €	11 656 €	0 €	0 €	0 €	0 €	11 656 €	11 656 €	50%
TOTAL AMPLEPUIS		110 050 €	39 990 €	11 333 €	15 000 €	0 €	0 €	66 323 €	43 727 €	60%

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le



ID : 069-216900068-20260224-26020007-DE

Thizy-les-Bourgs	Etude de faisabilité et de programmation architecturale, urbanistique et paysagère pour la requalification du site de l'ancienne piscine extérieure de Thizy-les-Bourgs, en co-construction avec la population et notamment avec les jeunes	34 100 €	17 050 €	6 820 €	0 €	0 €	0 €	0 €	23 870 €	10 230 €	70%
	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour une étude territoriale de définition d'une stratégie de revitalisation commerciale par l'aménagement d'une halle couverte et la reconquête de cellules vacantes en procédure d'ORI (tranche ferme + optionnelle)	36 050 €	18 025 €	7 210 €	0 €	0 €	0 €	0 €	25 235 €	10 815 €	70%
	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur la mise en œuvre d'une stratégie de revitalisation commerciale et foraine à Thizy les Bourgs (tranche ferme + optionnelle)	39 450 €	19 725 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	19 725 €	19 725 €	50%
	TOTAL THIZY-LES-BOURGS	109 600 €	54 800 €	14 030 €	0 €	0 €	0 €	0 €	68 830 €	40 770 €	63%

Cours	Mission d'assistant à maîtrise d'ouvrage en architecture et urbanisme afin d'étudier la faisabilité et définir les usages et les aménagements pour la construction d'une halle couverte dans le centre-bourg	34 200 €	17 100 €	6 360 €	0 €	0 €	0 €	23 460 €	10 740 €	69%
COR sur la commune de Cours	Étude pour l'extension de la zone d'activité « Vivy » située en entrée de ville de la commune de Cours (tranches ferme et optionnelle)	35 375 €	17 688 €	2 277 €	0 €	0 €	0 €	19 964 €	15 411 €	56%
TOTAL COMMUNES PVD		289 225 €	129 577 €	34 000 €	15 000 €	0 €	0 €	178 577 €	110 647 €	62%

BILAN INGENIERIE AUTRES ETUDES ET AUTRES FINANCEURS										
Maître d'ouvrage	Etude	Montant HT	Banque des Territoires	Département du Rhône	Dotation générale décentralisation	ADEME	AMI CHENE	Total financeurs	Reste à charge MOA en € HT	% financement
Amplepuis	Mission d'AMO en urbanisme, mobilité, et maîtrise d'usages afin de concrétiser via l'expérimentation le volet piéton du plan guide pour l'apaisement et la revitalisation du centre-bourg dans le cadre de l'AAP Marche du quotidien (TF + TO)	44 275 €	0 €	0 €	0 €	22 138 €	0 €	22 138 €	22 138 €	50%
Thizy-les-Bourgs	Schéma directeur immobilier énergétique (SDIE)	79 308 €	0 €	0 €	0 €	0 €	48 888 €	48 888 €	30 420 €	62%
										57%
TOTAL		123 583 €	0 €	0 €	0 €	22 138 €	48 888 €	71 026 €	52 558 €	

Publié le

ID : 069-216900068-20

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 069-216900068-20260224-26020007-DE



Maitre d'ouvrage	Montant HT	Banque des Territoires	Département du Rhône	Dotation générale décentralisation	ADEME	AMI CHENE	Total financeurs	Reste à charge MOA en € HT
Amplepuis	154 325 €	39 990 €	11 333 €	15 000 €	22 138 €	0 €	88 460 €	65 864 €
Cours	34 200 €	17 100 €	6 360 €	0 €	0 €	0 €	23 460 €	10 740 €
Thizy-les-Bourgs	188 908 €	54 800 €	14 030 €	0 €	0 €	48 888 €	117 718 €	71 190 €
COR	35 375 €	17 688 €	2 277 €	0 €	0 €	0 €	19 964 €	15 411 €



Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le



ID : 069-216900068-20260224-26020007-DE